



Intersyndicale SNMH-CGT CFDT-Culture



Le cas de trop...

Pétition contre les pratiques de management autocratiques du Centre des Monuments Nationaux

Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication,

L'administrateur du Mont-Saint-Michel, Nicolas Simmonet, est la nouvelle victime de la gestion catastrophique des ressources humaines de la présidente du Centre des Monuments Nationaux. Il vient de se voir signifier son non-renouvellement de détachement, sans aucun motif, sans entretien préalable, alors qu'il exerce depuis 5 ans son travail avec passion et professionnalisme et qu'il venait de clore avec succès le 1300ème anniversaire du Mont.

Nous demandons l'annulation de cette décision qui ne repose que sur une décision arbitraire, montrant une fois encore le déficit de dialogue social de la direction du CMN et le manque de respect des personnes et de leur travail.

Au delà de ce cas particulier parmi tant d'autres, c'est l'arrêt d'une politique sociale fondée sur le mépris des hommes et des femmes qui travaillent au sein du CMN que nous demandons.

Nous exigeons la fin d'un management basé sur l'autoritarisme, l'insuffisance de dialogue, l'infantilisation, les décisions arbitraires qui provoquent stress, angoisse, démotivation, déresponsabilisation de l'ensemble des personnels du CMN.

C'est à Frédéric Mitterand, Ministre de la Culture et de la Communication que les personnels du CMN s'adressent au travers de leurs organisations syndicales.

Paris, le 16 octobre 2009

**Signez et faites signer et renvoyez par fax à la CFDT-Culture au 01 40 15 51 22
à la SNMH-CGT au 01 40 15 51 77**

nom prénom	fonction	site/monument	signature